

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP AMEN SELECTION Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières Agrément du CMF n°25-2016 du 23 juin 2016

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de **FCP AMEN SELECTION** aura lieu le **4 juillet 2017**.

FCP AMEN SELECTION présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP AMEN SELECTION
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Mixte
Type	: OPCVM de distribution
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Adresse	: Avenue Mohamed V- Immeuble Amen Bank, Tour C-1002 Tunis
Montant initial	: 100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Références de l'agrément	: Agrément n°25-2016 du 23 juin 2016
Date de constitution	: 06 juin 2017
Durée de vie	: 99 ans à compter de la date de constitution
Promoteurs	: AMEN INVEST et AMEN BANK
Gestionnaire	: AMEN INVEST Avenue Mohamed V- Immeuble Amen Bank, Tour C-1002 Tunis
Dépositaire	: AMEN BANK Avenue Mohamed V-1002 Tunis
Distributeur	: AMEN INVEST Avenue Mohamed V- Immeuble Amen Bank, Tour C-1002 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat de :

- 5% si le rachat des parts a lieu dans un délai inférieur à 3 années à compter de la date de souscription
- 3% si le rachat des parts a lieu dans un délai compris entre 3 et 5 années à compter de la date de souscription
- 1% si le rachat des parts a lieu dans un délai compris entre 5 et 7 années à compter de la date de souscription

Pour tout rachat effectué dans un délai au-delà de 7 années de la date de souscription, le prix de rachat est égal à la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur FCP AMEN SELECTION, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°17-0972 en date du 29 juin 2017 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de la société AMEN INVEST, intermédiaire en bourse, sise à l'Avenue Mohamed V- Immeuble Amen Bank, Tour C-1002 Tunis et de son réseau d'agences.